

# Projet de restructuration du palais de justice de l'Île de la Cité



---

**Comité Social d'Administration**  
**Assemblée générale**  
Cour de cassation  
**23 et 27 Juin 2025**

- 1. L'opération B5 et combles du B6 : actualités 2025**
- 2. Les travaux de relogement des services du B5**
- 3. Les opérations préalables à l'opération B5**
  - ▣ Travaux compensatoires au démontage de la salle d'audience provisoire
  - ▣ Travaux préalables à l'opération B5
  - ▣ Travaux de démontage de la salle d'audience provisoire
- 4. Les travaux de restauration du bâtiment B5**
  - ▣ Un phasage des travaux complexe et des installations de chantier hors norme (2025 – 2030)
  - ▣ L'impact sur le fonctionnement du palais et des utilisateurs

# 1 L'opération B5 et combles du B6

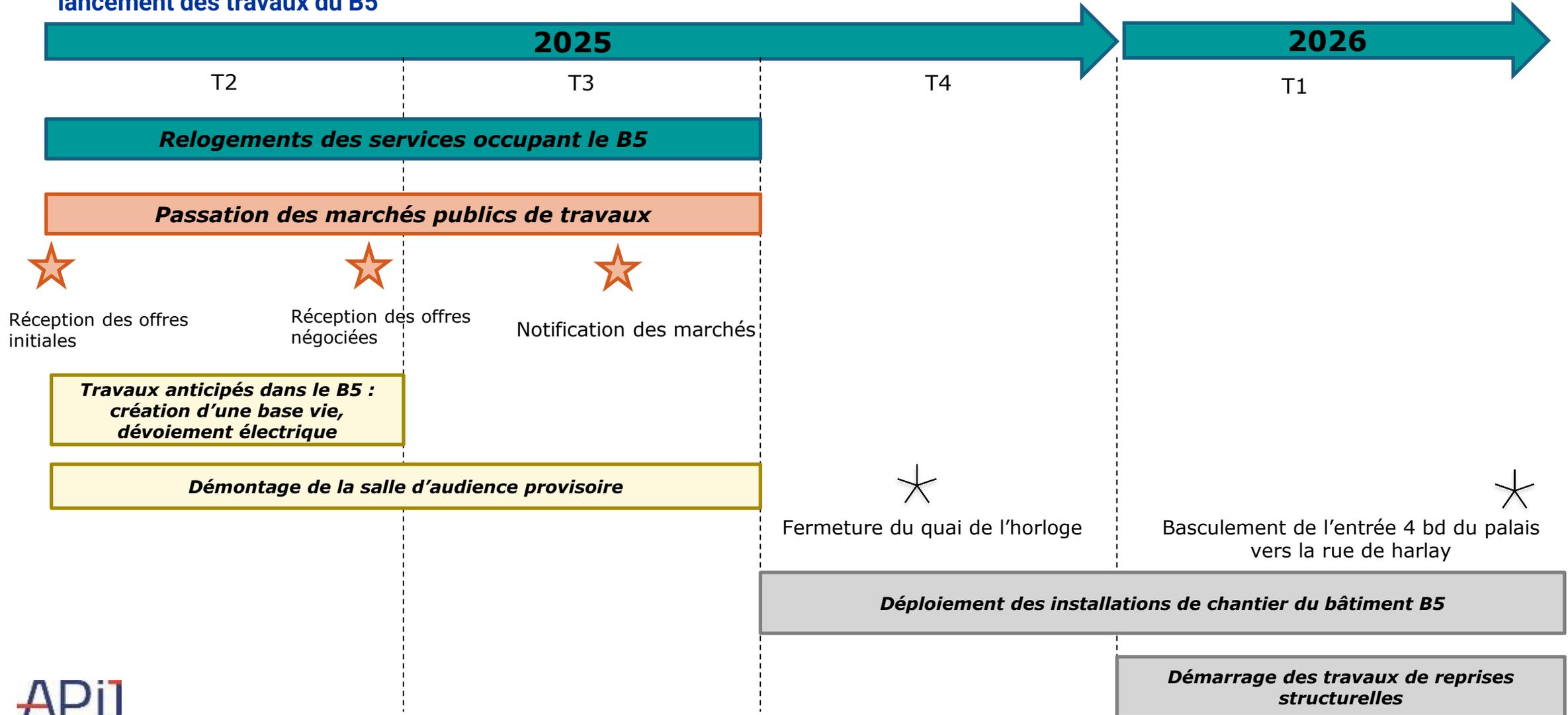


*Localisation de l'opération B5 et combles du B6*

- **Bâtiment B5 sous avis défavorable** de la commission de sécurité
- **Chiffres clés** : 11 400 m<sup>2</sup> ; environ 300 postes de travail ; 9 salles d'audience
- **Volumétrie de travaux** : 19 500m<sup>2</sup> d'échafaudage, 5 400m<sup>2</sup> d'ardoises neuves, 430 fenêtres ou portes extérieure, 400 m<sup>3</sup> de pierre neuve
- **Défauts structurels importants** nécessitant des reprises importantes
- **Vétusté avancée** du clos et couvert : remplacement de l'intégralité des couvertures et d'une quantité importante de pierres
- **Mises aux normes incendie** nécessitant la restructuration complète de 3 escaliers
- **Aménagement des espaces de combles (1 600 m<sup>2</sup>)** en espaces tertiaires modernes

# L'opération B5 et combles du B6

- En 2025 : finalisation des travaux permettant le relogement des services occupant le B5, élaboration des offres par les entreprises retenues pour les 14 lots de travaux, travaux anticipés en cours dans le bâtiment B5, démontage de la salle d'audience provisoire et lancement des travaux du B5



## 2 Relogements des services du B5

### ❑ Des opérations immobilières de réorganisation d'espace de la Cour de cassation

- 4 zones existantes réaménagées ;

Zone du Dôme livrée en 2024 pour les Magistrats

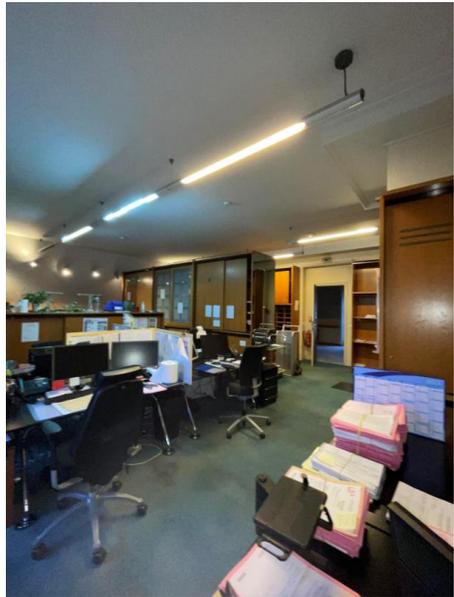


## 2 Relogements des services du B5

### ❑ Des opérations immobilières de réorganisation d'espace de la Cour de cassation

- 4 zones existantes réaménagées ;

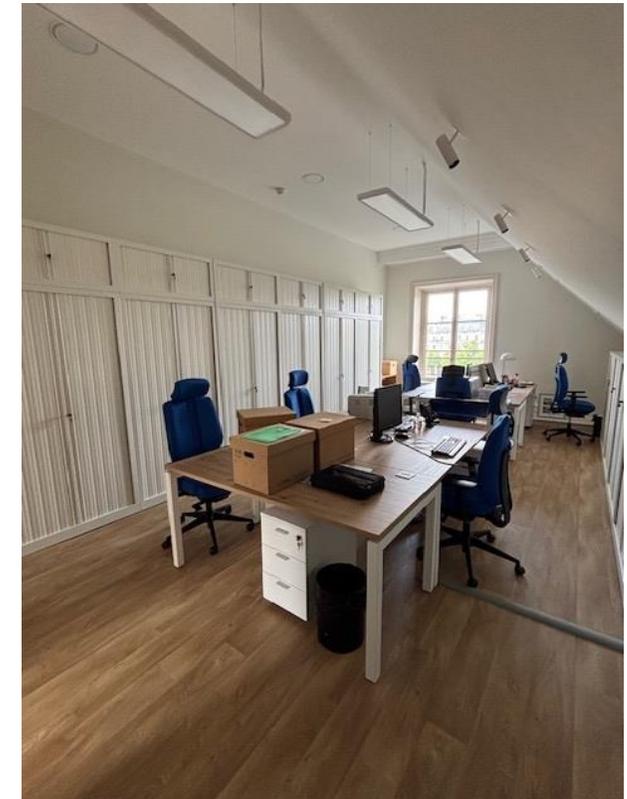
**Zone Greffe – 3<sup>e</sup> étage mise à disposition le 2 juin 2025 pour le greffe civil et la bibliothèque**



Photographies avant les travaux



Photographies après les travaux



## 2 Relogements des services du B5

### ❑ Des opérations immobilières de réorganisation d'espace de la Cour de cassation

- 4 zones existantes réaménagées ;

#### Zone Compactus mise à disposition pour le SAGB



Photographies avant les travaux



Photographies après les travaux



## 2 Relogements des services du B5

### ❑ Des opérations immobilières de réorganisation d'espace de la Cour de cassation

- 1 zone nouvelle créée :

Zone ex-DRH de la préfecture police

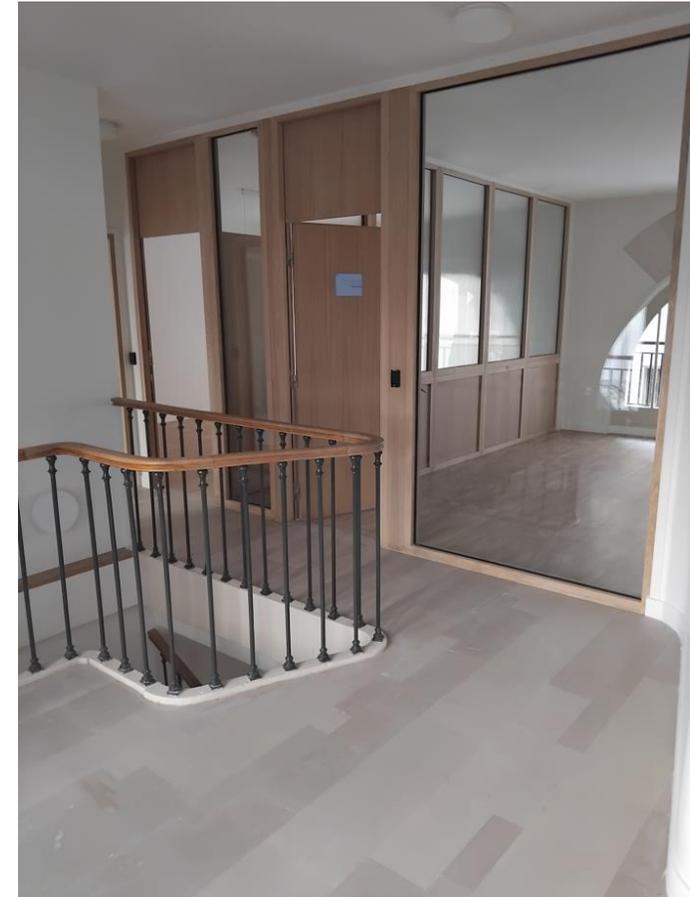
Date de livraison prévisionnelle : 4 juillet 2025

Installation du SCOM à l'étage

Magistrats des chambres sociale et criminelle au RDC



Photographie avant les travaux



Photographie après les travaux

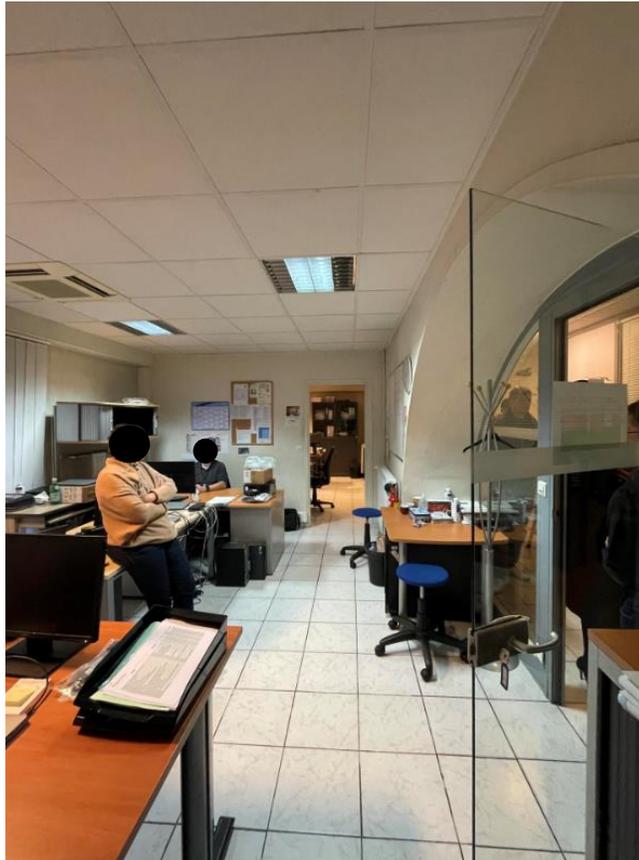
## 2 Relogements des services du B5

### ❑ Des opérations immobilières de réorganisation d'espace de la Cour de cassation

- 4 zones existantes réaménagées ;

**Zone Service Informatique – Entresol qui accueillera les RI et les Colloques**

**Date de livraison prévisionnelle : 4 juillet 2025**

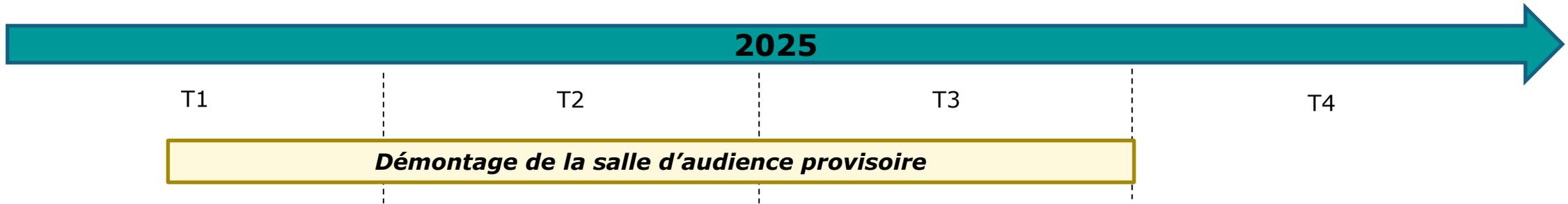


Photographie avant les travaux

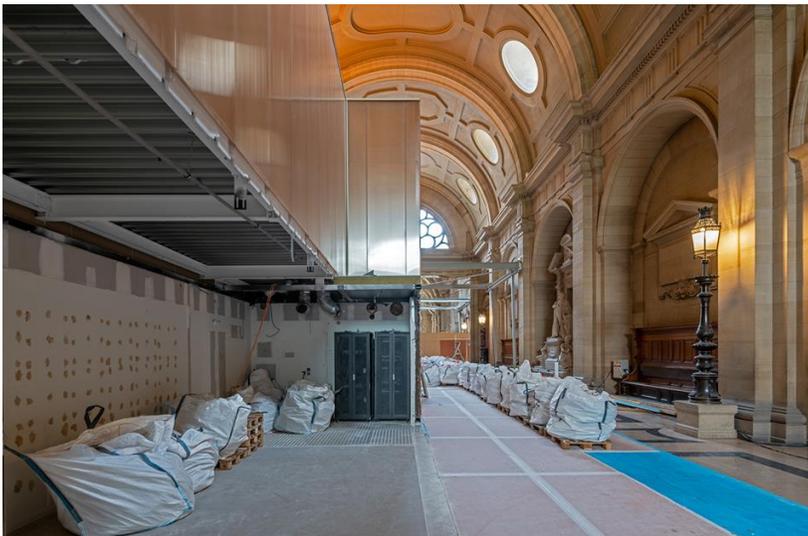


Photographie en cours de chantier

# 3 Le démontage de la salle d'audience provisoire



- Les installations techniques et le circuit sécurisé ont été démontés dans la cour du logis
- Le démontage des éléments de second œuvre (parois, luminaires...) de la salle est en cours
- Des premières évacuations des éléments démontés via le boulevard du palais ont eu lieu



Salle en cours de démontage



Cour du logis après évacuation des installations techniques

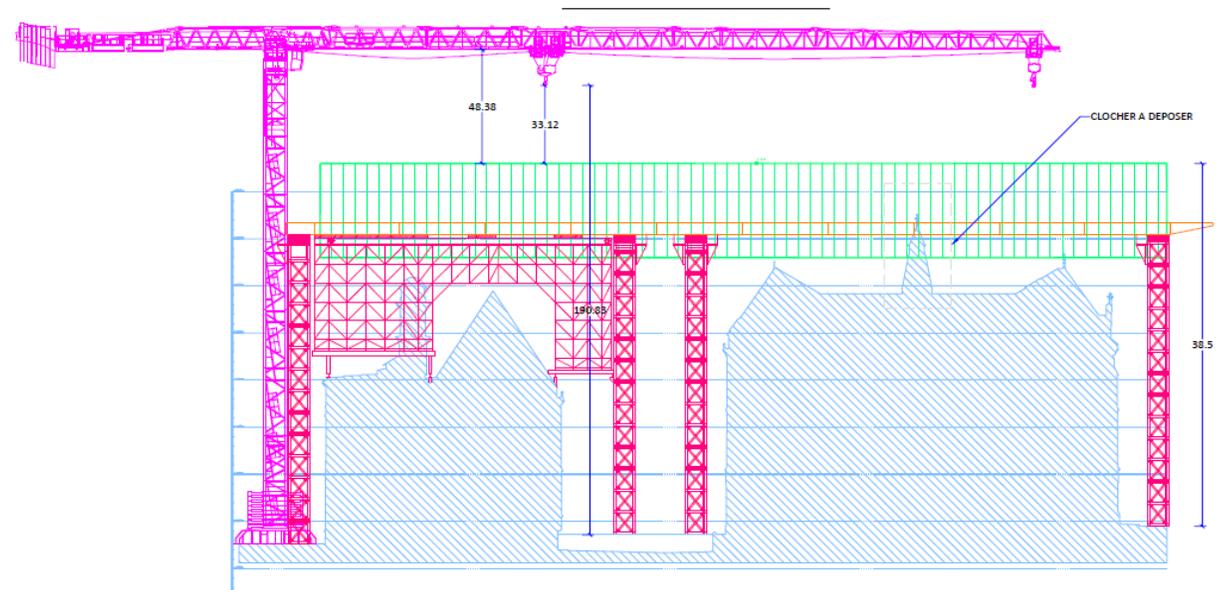
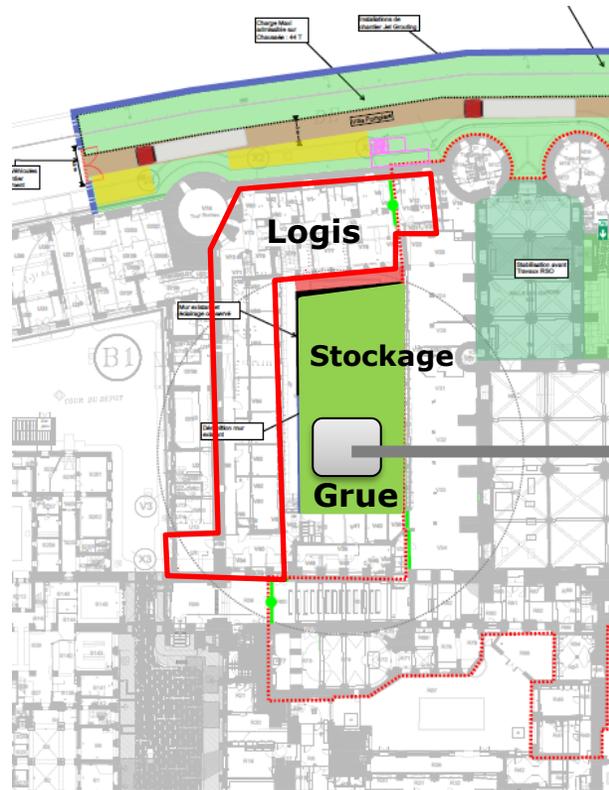


# 4 L'opération B5 et combles du B6

## □ L'impact sur le fonctionnement du palais et des utilisateurs

### Une grue sera mise en œuvre dans la cour du logis en fin d'année 2025

- Pas de survol du bâtiment B1 avec des charges
- Usage de la grue pour approvisionner le chantier en matériaux depuis le quai de l'horloge
- Nuisances sonores très faibles
- Maintien d'un couloir de circulation dans la cour du logis : le reste est affecté au chantier
- Les plantes seront réimplantées dans d'autres espaces du palais en amont



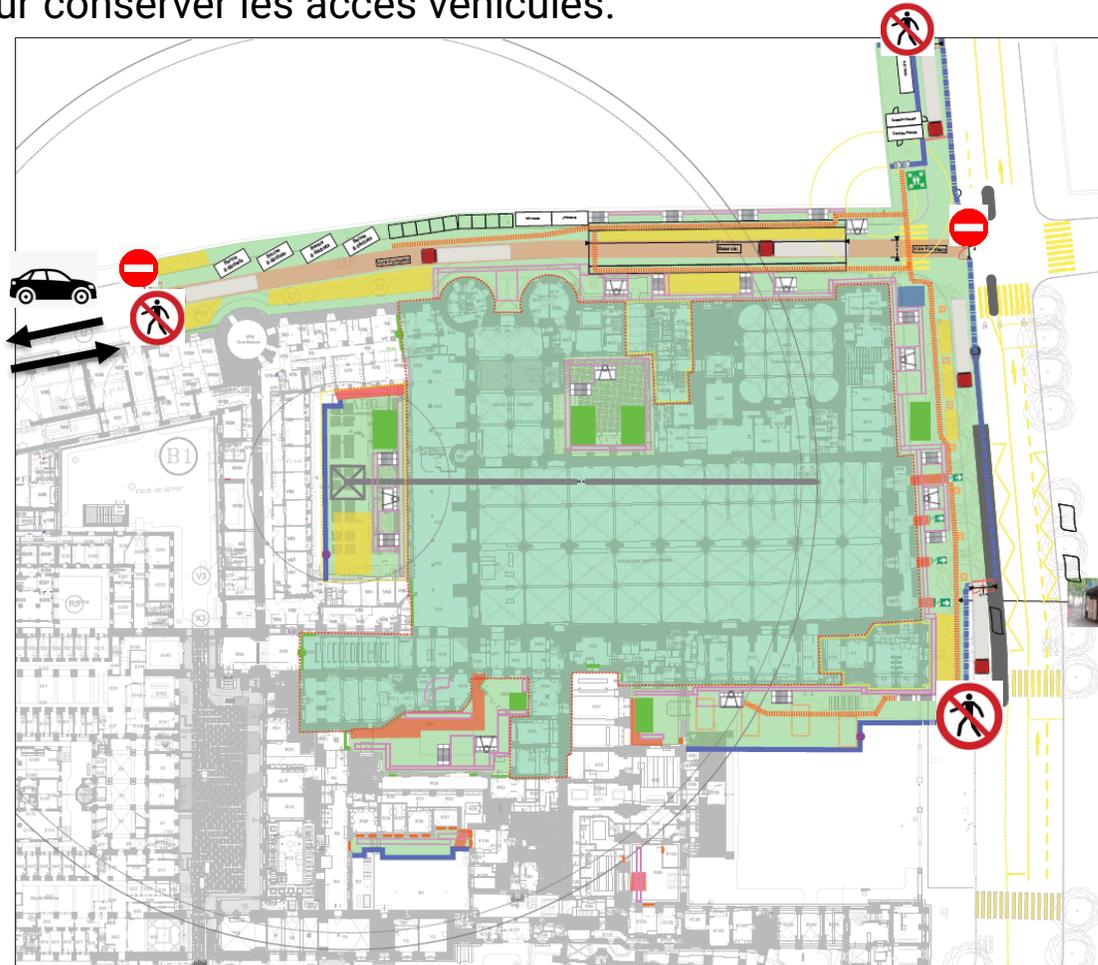
Matérialisation du survol de la grue au dessus du chantier  
Hauteur d'environ 50 m

# 4 L'opération B5 et combles du B6

## □ L'impact sur le fonctionnement du palais et des utilisateurs

La mise en œuvre des installations de chantier implique la fermeture du quai de l'horloge aux piétons et aux véhicules entre le carrefour du boulevard du palais et le 3 quai de l'horloge à compter d'octobre 2025

La partie ouest du quai de l'horloge sera mis en double sens (suppression des stationnements devant le bâtiment de la cour de cassation) pour conserver les accès véhicules.



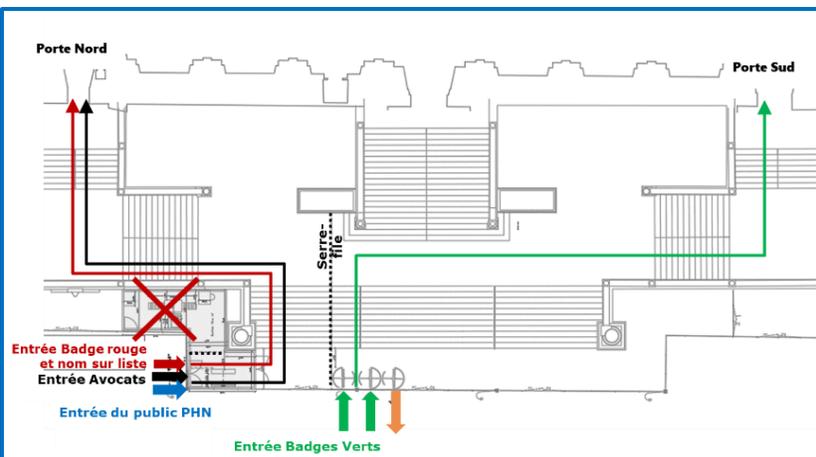
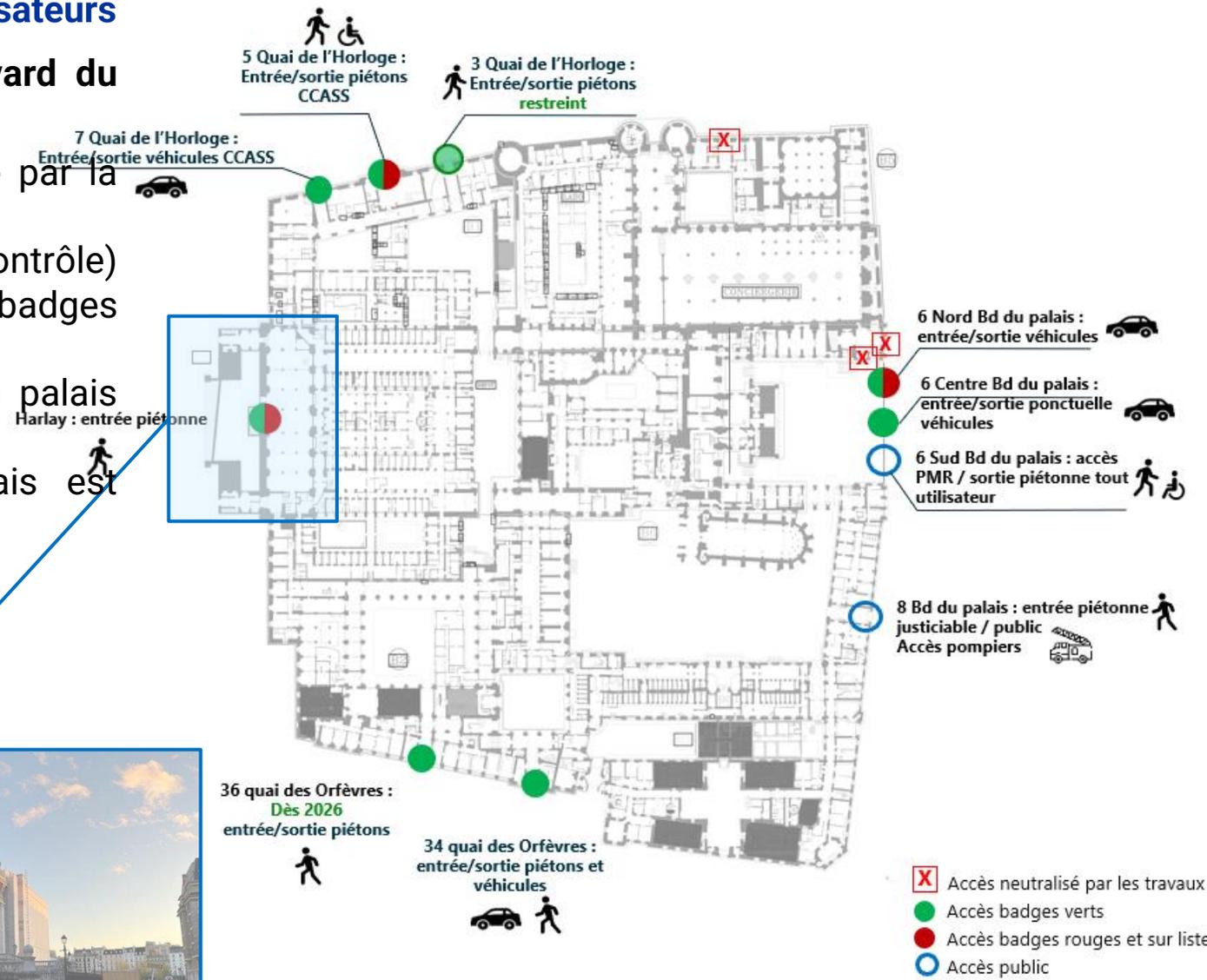
**Les entrées piéton et véhicule de la Cour de cassation au 5 et 7 quai de l'Horloge sont maintenues.**  
**L'accès « Police » au 3 quai sera maintenu**  
**Accès par la rue de harlay**

# 4 L'opération B5 et combles du B6

## □ L'impact sur le fonctionnement du palais et des utilisateurs

**L'emprise des travaux induit la fermeture du 4 boulevard du palais à partir de la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026**

- L'entrée des professionnels de Justice sera reportée par la rue de Harlay.
- Des tourniquets faciliteront l'accès par badge (sans contrôle) et une guérite de filtrage sera construite pour les badges rouges et avocats, le temps des travaux.
- Les entrées par contrôle d'accès sur le pourtour du palais sont maintenues.
- L'entrée des justiciables au 8 boulevard du palais est inchangée.

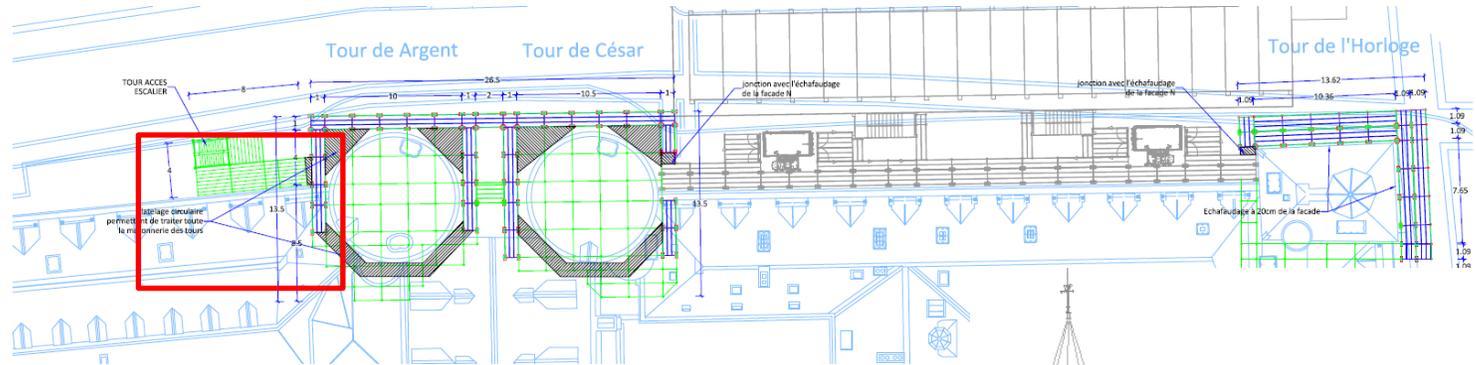


# 4 L'opération B5 et combles du B6

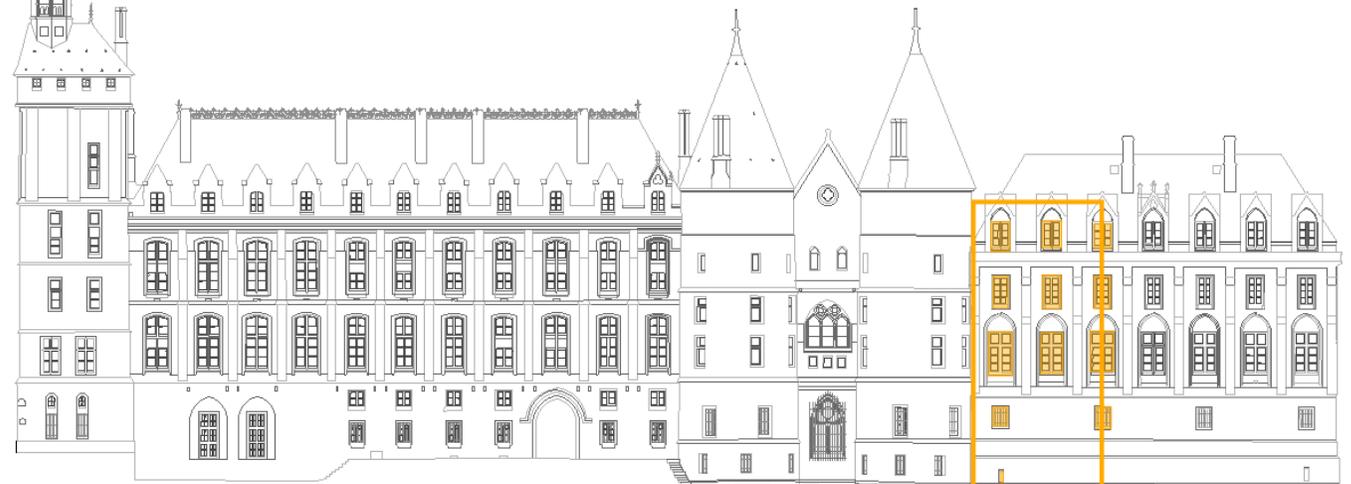
## □ L'impact sur le fonctionnement du palais et des utilisateurs

### Un escalier d'échafaudage sera implanté devant le bâtiment B1 à proximité de la tour d'argent

- usage pour l'évacuation incendie des services de la cour de cassation et du chantier
- 3 bureaux impactés par étage
- impacts visuels : vue sur une volée d'escalier situé à 2 m



Localisation de l'escalier de secours en échafaudage



Identification des fenêtres impactées par l'escalier de secours extérieur

# 4 L'opération B5 et combles du B6

## □ L'impact sur le fonctionnement du palais et des utilisateurs

### **Gestion des nuisances de chantier :**

- Bruit : usage d'outils électriques, réalisation des travaux extrêmement bruyants dans la mesure du possible en dehors des heures de travail, mise en place de bâches acoustiques sur les échafaudages pour contenir le bruit
- Poussières : aspiration à la source, arrosage, confinement des zones

Communication régulière d'un planning de nuisances de chantier

Echanges réguliers avec les services de la première présidence pour anticipation des phases bruyantes de chantier et adaptation aux besoins des modalités de travail

Minimisation des bruits, autant que possible, durant les audiences de la chambre criminelle

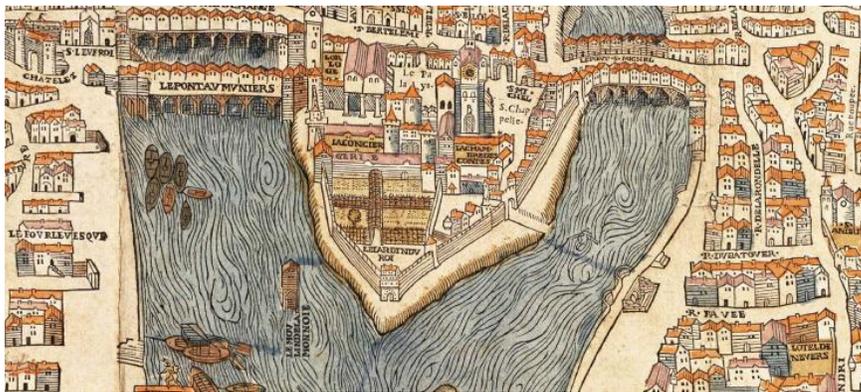
Nécessité de conduire les travaux de façon continue sans interruption pour garantir la qualité de réalisation et la durée des travaux

# 4 L'opération B5 et combles du B6

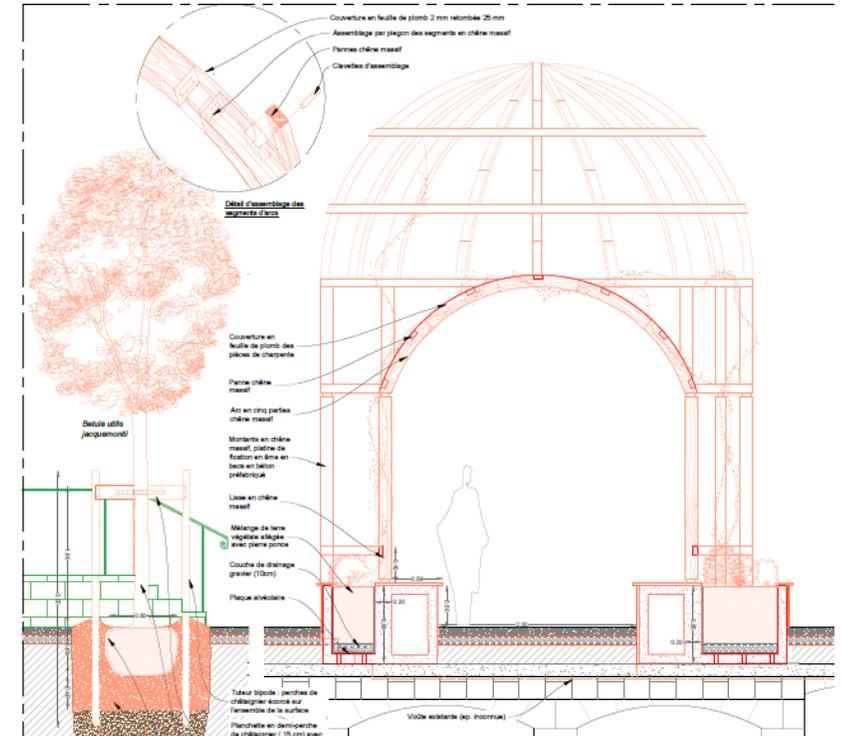
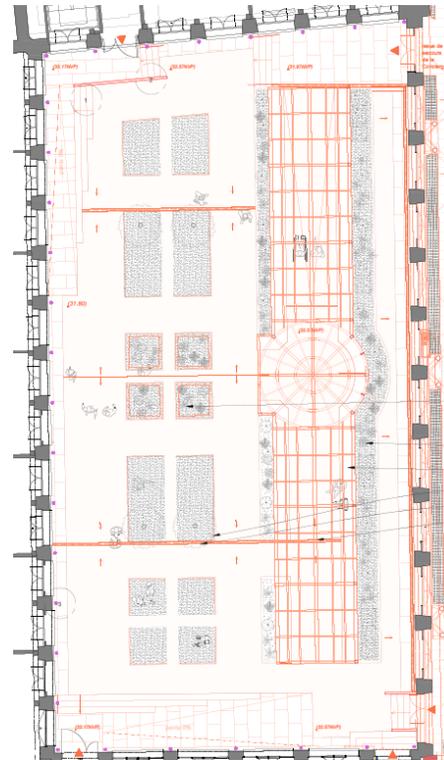
❑ Et après l'achèvement des travaux en 2030?

Affectation à la cour de cassation de l'usage de la salle Marie Antoinette et d'espaces en continuité du bâtiment B1

Création d'un jardin dans la cour du logis en écho au jardin médiéval du roi



Plan de Truschet et Hoyau - gravure sur bois - 1552



Carrés plantés à l'ouest et dôme tressé en bois à l'est

